



PROTOCOLE SANITAIRE DES TEMPS D'ACCUEIL DU LIEU D'EVEIL

ASC MEZIERES

Chers parents, après une longue période de fermeture, les temps d'accueil ouverts au public dans nos locaux vont pouvoir reprendre progressivement. Vous trouverez ci-dessous le protocole appliqué lors de ces rencontres pour répondre au mieux aux exigences sanitaires et permettre un accueil de qualité.

Pour pouvoir participer à ces temps collectifs, il vous est demandé de signer le protocole ci-dessous mis en place par l'ASC MEZIERES. Celui-ci doit obligatoirement être remis aux accueillantes de la JDTP lors de votre première participation. Il est téléchargeable sur le site www.ascmezieres.fr, dans l'onglet Réseau Parentalité > Rubrique Actions Parentalité ou il peut être directement complété sur place.

Avant votre participation aux temps d'accueil :

- La capacité du lieu d'éveil étant limitée en cette période (15 personnes hors accueillantes), les inscriptions via le mail suivant sont obligatoires : <u>polefamilleasc@gmail.com</u>
- Une prise de votre température et de celle de votre ou vos enfants est conseillée.
- Les dates et horaires sont consultables sur notre site internet et l'évènement Facebook de notre page. N'hésitez pas à nous suivre pour être tenu au courant de toutes informations ou modifications concernant l'ouverture du lieu d'éveil.
- En cas de symptômes (toux, fièvre, ...) chez l'enfant ou sa famille, le parent doit reporter sa venue à la JDTP.

Lors de votre participation à la Jungle Des Tout-Petits :

- Le nettoyage des mains pour les enfants/adultes doit être fait à l'arrivée et au départ de nos locaux. Pour les bébés, les mains seront nettoyées avec du coton et une lotion lavante adaptée aux tout-petits.
- Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes.
- Les sacs et les chaussures seront espacés et posés dans le couloir à l'entrée.
- Les gestes barrière doivent être respectés : éternuer dans son coude ou un mouchoir, se laver les mains après s'être mouché, pas d'embrassade, une distance d'un mètre entre les adultes est à respecter.
- Mettre dans un bac prévu à cet effet, les objets portés à la bouche par les enfants pour désinfection en fin de séance.

Après les temps d'accueil :

Attestation sur l'honneur :

- Les accueillantes de la JDPT désinfectent le matériel utilisé en temps d'accueil.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de COVID-19, le parent informe les accueillantes du lieu d'éveil par téléphone au 02.37.43.74.52 ou par mail à ascmezieres@wanadoo.fr

Je soussigné(e) référent de l'enfant (prénom)	, né le
domicilié à (commune)	m'engage à : respecter le protocole
COVID-19 mis en place pour les temps d'accueil de l'ASC	MEZIERES. Si un cas de COVID-19 est avéré lors d'un temps
d'accueil de l'ASC MEZIERES auquel j'ai participé,	les accueillantes me contacteront par téléphone au

Signature du référent

Fait à,	le